



SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION EN GUADELOUPE

OSER PENSER ET AGIR EN GUADELOUPÉEN DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

Sur toutes les questions relatives à l'école en Guadeloupe, le SPEG a toujours mis l'élève guadeloupéen au centre de ses préoccupations. C'est à partir de l'analyse de l'École en Guadeloupe, de ses échecs et insuffisances et de la nécessité d'avancer vers une école au service du peuple guadeloupéen et de sa jeunesse, que le SPEG a toujours défini sa position et avancé ses revendications. Cette méthode d'analyse qui a été la nôtre dès l'origine, découle du concept fondamental qui nous a toujours guidé : oser penser et agir en guadeloupéen dans le domaine de l'éducation.

C'est donc à partir de ce concept que nous avons abordé la question de la modification du calendrier scolaire. Il convient de rappeler que le Conseil Académique de l'Éducation Nationale (CAEN) est composé de 66 membres : un tiers d'élus, un tiers de représentants des personnels, un tiers de représentants des "usagers". Il est présidé par le Préfet de région, le Président du Conseil régional ou le Président du Conseil départemental selon les questions soumises à délibération. Le CAEN est une instance consultative, par conséquent, comme nous l'avons constaté en plusieurs circonstances, les propositions de l'administration sont la plupart du temps exécutoires, même en cas d'avis défavorable du CAEN. Donc, de toute façon ce rattrapage aurait été inscrit dans le calendrier scolaire. **TOUTMOUN SAV SA !**

Au CAEN du 30 septembre 2021, il faut noter que le point sur la modification du calendrier scolaire portait sur deux aspects : le report de la date de rentrée des élèves et l'alignement demandé par le ministère de la fin de l'année scolaire au 7 juillet 2022 au lieu du 2 juillet. Sur ce dernier aspect, personne ne pouvait s'y opposer, sauf peut-être s'en offusquer, mais cependant il convient de rappeler, sans fourberie ni duplicité, le calendrier scolaire initial était effectivement erroné dès lors qu'il comptabilisait 35 semaines au lieu des 36 obligatoires.

Concernant le calendrier scolaire, lors du Groupe de Travail préparatoire en date du 28 septembre 2021, l'administration a présenté une proposition de rattrapage étalée sur pratiquement toutes les vacances de l'année scolaire. Sachant par expérience que lorsque l'administration a les coudées franches, elle tranche rarement en faveur des élèves et des personnels, le SPEG a donc avancé une proposition alternative pour limiter la casse en faisant en sorte que le calendrier soit le plus équilibré possible au sens des rythmes scolaires. Les autres partenaires pouvaient aussi faire de même. Après discussion, les parents ont accepté notre proposition. Le rectorat aussi a abandonné sa proposition initiale au vu des arguments que nous avons défendus. Voter contre notre propre proposition aurait été démagogique, électoraliste et indigne de l'intérêt que nous portons à notre jeunesse et aux personnels. Le CAEN s'est ainsi exprimé sur la proposition de calendrier. Votants 41 ; contre 12 ; abstentions 2 ; pour 27.

Qu'on ne s'y trompe pas ! Nous savons très bien que cette proposition n'apporte pas entière satisfaction, Ce ne sont pas ces quelques jours rattrapés qui gommeront les dégâts causés par la crise sanitaire dans l'éducation. Cependant, elle a le mérite de tenir compte du contexte actuel, avec toutes les perturbations que nous endurons et les graves conséquences engendrées sur les apprentissages des élèves et des étudiants.

LE SPEG A PRÉFÉRÉ AGIR AU LIEU DE SUBIR !

Nous ne sommes pas uniquement des fonctionnaires. Nous ne pouvons nous comporter comme de simples pions de l'administration, de simples courroies de transmission, suivant un tempo totalement inadapté. Nous sommes des professionnels de l'éducation et des Guadeloupéens responsables, œuvrant à la réussite des élèves et étudiants. Dans la gestion de la crise sanitaire l'État a failli, les collectivités locales ont failli, l'administration rectorale a failli. Les citoyens, les salariés du privé, les personnels de l'éducation ont trinqué, les élèves et étudiants de Guadeloupe payent un très lourd tribut.

NOU PÉ PA RÉTÉ LA KA GADÉ SA !

Dans les pires situations de crise, nous sommes de celles et ceux qui ne ménagent pas leurs efforts, pour élaborer du mieux possible des solutions d'intérêt public propres, non seulement à faire face à la crise en cours mais aussi à en sortir avec le moins de dégâts possible, notamment pour les plus vulnérables qui n'ont aucune autre protection que celle que peut leur apporter le service public.

C'est toute la différence avec les opportunistes et profiteurs de tous poils qui de leur côté sautent sur chaque occasion de crise, et plus encore lorsqu'elle est grave, pour tenter de maximiser à outrance leurs propres intérêts au détriment du plus grand nombre, en particulier des plus nécessiteux.

NON ! Tous les élèves et étudiants de Guadeloupe n'ont pas les moyens de bénéficier de cours particuliers ni de soutien scolaire pendant les petites vacances.

NON ! Tous les élèves de Guadeloupe n'ont pas la possibilité de bénéficier d'un encadrement pédagogique en dehors de l'école.

OUI ! Nous déplorons cette décision de modification tardive du calendrier qui remet en cause l'organisation de plus d'un.

OUI ! Nous faisons confiance à l'ensemble des personnels de l'éducation pour comprendre que ce qui nous anime c'est l'intérêt de l'École en Guadeloupe.

Il est plus aisé, en tant que syndicaliste, de prendre la posture de celui qui dit toujours non à tout pour avoir l'apparat du grand défenseur des personnels. Mais les personnels de l'éducation en Guadeloupe, enseignants, CPE, ASSED, AESH, personnels administratifs de santé et social, stagiaires, titulaires et non titulaires ne sont pas dupes !

Et ce ne sont ni les mépris ni les insultes de soi-disant responsables syndicaux et de leurs quelques acolytes sur les réseaux sociaux à l'encontre du **SPEG** qui nous feront dévier de notre ligne syndicale. **NOU PA K'AY AN LABOU-LASA É NOU PÉ KÉ BÉNÉKAKI !** Bien au contraire avec tous les personnels de l'éducation en Guadeloupe, militants et sympathisants du SPEG **NOU KA PRAN PLIS BALAN POU LÉKÒL GWADLOUP DOUBOUT !**

Le **SPEG** est prêt à défendre ses convictions sans faillir et aller jusqu'au bout par les méthodes adéquates mais aussi dans le respect des opinions de chacun car nous partageons tous un même intérêt, celui de la défense des personnels et de la réussite de tous les élèves de l'école en Guadeloupe.

NOU KA RÉTÉ MOBILIZÉ É VÉYATIF !

Pointe-à-Pitre, le 03 octobre 2021

Le Conseil syndical du SPEG

5, Immeuble DILIGENTI Assainissement- BP 182 – 97164 POINTE-à-PITRE cedex

☎ : 0590 91 05 32 / 0690 74 30 49 speg@wanadoo.fr